

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics
 • ledauphine.marchespublics-eurolegales.com
 Publiez vos formalités
 • ledauphine.wiedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS HAUTE-SAVOIE

04 50 51 97 65
 04 50 51 97 47
 LDLegales74@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mémoire d'après : Dans le cadre de la transparence de la commande publique, les pouvoirs adjudicataires publient leurs marchés publics sur le site internet de la Haute-Savoie. Le Journal d'Annonces Légales de référence est le seul journal qui publie ces annonces de manière exhaustive et gratuite.

AVIS

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE VIUZ-EN-SALLAZ

Approbation de la modification simplifiée N°3 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n°D2022_030 en date du 13 octobre 2022, le Conseil Municipal de Viuz-en-Sallaz a approuvé la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Commune de Viuz-en-Sallaz, tel qu'insérée à l'acte de délibération du Conseil Municipal. Cette délibération a été publiée en ligne en date du 17/10/2022 et peut être consultable. Le dossier s'y rapportant est tenu à la disposition du public tous les jours et heures habituelles d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au Maire de Viuz-en-Sallaz. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la commune : www.viuz-en-sallaz.fr. 3262/24300

Enquêtes publiques

COMMUNE DE MEGEVE

Avis d'enquête publique

Par arrêté n° 23/09/19RB en date du 8 septembre 2022, le Maire de Megève a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

Objet de l'enquête :
 - Adapter, compléter et corriger les articles 1 à 13 du règlement applicable dans les différentes zones.
 - Etendre le périmètre des zones d'habitat individuel de plain-pied, en tenant compte des évolutions de l'urbanisme, des documents de demande d'autorisation d'occuper et d'utiliser le sol et indispensable de procéder à des ajustements du règlement dans le but de limiter les projets de construction qui par leur hauteur, leur volume, leur gabarit, leur implantation et leur aspect extérieur ne s'intègrent pas harmonieusement dans le paysage et dans l'environnement bâti et paysagère de la commune et portent atteinte au caractère, à la qualité et à l'intérêt des lieux, des paysages de Megève, de la vallée du règlement afin d'améliorer sa lecture et sa compréhension, tout en levant ses ambiguïtés d'interprétation.
 - Annexer un glossaire au règlement de façon à expliciter les termes, qu'il contient.
 Il est à noter qu'aucune modification du document graphique ne sera effectuée à l'occasion de cette modification.
Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été formulés sera transmis au Maire de Megève, pour approbation par délibération du Conseil Municipal. Par décision n° E 220000274 / 38 en date du 18 mai 2023 le Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Monsieur Hervé GIPARD, ingénieur en qualité environnementale des Bâtiments et Territoires en relief, en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête est ouverte, à partir du 17 octobre 2022 à 9h00, pendant une durée de trente-six (36) jours. Jusqu'au 21 novembre 2022 à 18h00, vous pourrez aller à la disposition du public pour recevoir ses observations, en Maire de Megève 185 route du Jallier 74120 MEGEVE ;
 - Le mercredi 19 octobre 2022 de 14h00 à 18h00
 - Le vendredi 4 novembre 2022 de 9h00 à 12h00
 - Le lundi 21 novembre 2022 de 14h00 à 18h00.
 Le public pourra consulter le dossier d'enquête aux adresses : https://www.registre-dematerialise.fr/4203 et https://maire.megève.fr.
 La commune de Megève vous informe de la tenue de l'enquête sur support papier et consulter, le cas échéant, ses observations sur le registre d'enquête, en Maire de Megève 185 route du Jallier 74120 MEGEVE, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 auprès de La Direction de l'aménagement Durable.
 Le dossier de l'enquête publique peut également être consulté sur un portail informatique situé à la Mairie de Megève, 185 route du Jallier, 74120 MEGEVE Direction de l'aménagement Durable, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Les observations et propositions par écrit pendant le délai de l'enquête.

l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.
 - Sur le registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/4203
 - Par courrier électronique à l'adresse : enquete-publique-2022@registre-dematerialise.fr.
 Les observations et propositions doivent être envoyées au Maire de Megève, Direction de l'aménagement Durable pendant les heures d'ouverture de ce service au public, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h, ou sur le site internet de la Commune https://maire.megève.fr/.
 Le projet de modification n° 3 du P.L.U. a été retenu parce qu'il n'a pas d'incidence significative sur l'application du Règlement du P.L.U., notamment afin de faciliter son approfondissement par les porteurs de projet et le service instructeur ainsi que, demandés, d'autorisation d'urbanisme. Cette modification doit donc permettre un meilleur encadrement des conditions d'occupation et d'utilisation des sols.
 Par décision n° 2022-ARA-KK-U-2712 du 16 août 2022, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Rhône-Alpes-Auvergne (MRAE), a décidé que le projet de modification du P.L.U. de la commune de Megève n'est pas soumis à la responsabilité du projet, soumis à enquête publique est la Commune de Megève, en la personne de son Maire en exercice, Madame Catherine JULIEN-BRECHES.
 Pendant toute la durée de l'enquête, chaque porteur des informations qui lui sont nécessaires auprès de la Commune de Megève - Direction de l'aménagement Durable - BP 23 - 74120 MEGEVE - Tél. 04 50 93 29 01 ou directement sur place, pourra bénéficier d'un dossier d'enquête publique auprès de la commune, compétente pour ouvrir et organiser l'enquête de la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
 Le Maire, Catherine JULIEN-BRECHES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

MAIRIE DE SAINT-CERQUES

Avis d'appel public à la concurrence

M. Gabriel DOUBLET - Maire
 903 rue des Audoignes - 74140 SAINT-CERQUES
 04 50 51 97 50 16
 SIRET 04 50 51 97 50 16

L'avis implique un marché public.
Objet : Marché assurances commune de Saint-Cerques
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots :
 - Lot N° 1 - Incendie-Dégâts Dommages, aux Biens
 - Lot N° 2 - Responsabilité Civile
 - Lot N° 3 - Protection Juridique Générale
 - Lot N° 4 - Flotte Automobile
 Le contrat sera exécuté économiquement. La plus avantageuse est appréciée, en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
 - 50% Nature et étendue des garanties
 - 10% Moyens de gestion des contrats et des sinistres
 - 40% Coût d'utilisation
Renvoi à la publication de : 18/11/22 à 12h00 au plus tard.
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie électronique au dossier d'appel public à la concurrence, à l'adresse des dépôts de plis, indiqués sur le site internet de la Mairie de Saint-Cerques, à l'adresse : http://www.mps4.fr
 326178700

COMMUNE DE DOUSSARD

Avis de concession

M. Michel COUTIN
 Maire - Rue du Pont Mornet - 74210 DOUSSARD
 Tél. 04 50 44 30 45
 SIRET 21741010100017
Référence anateur : GCS-PLA
Objet : Concession d'exploitation du snack-bar-restaurant de la plage municipale, 05 Bouchard

marchés publics

Plateforme de dématérialisation

- >> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €
- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

La plateforme de référence des marchés publics

Procédure : Concession
Forme du marché : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de la consultation, lettre d'intention ou document descriptif.
Renvoi à la publication de : 18/11/22 à 12h00 au plus tard.
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour recevoir cet avis intégral, accéder au DCE, déposer un pli, allez sur : <http://www.mps4.fr>
 326178700

VIES DES SOCIÉTÉS

Modifications statutaires

A.K.D MI FORMATION ET CONVERSION PROFESSIONNELLE
 SASU au capital de 2.500 €
 Siège : RESIDENCE LE PARC
 16 BOULEVARD DE LA CORNICHE
 74200 THONON LES BAINS
 908743172 RCS de THONON-LES-BAINS

HARMONY

SARL au capital de 5.000 €
 Siège : 166 CHEMIN DES URSULES
 01390 ST JEAN DE THURIGNIEUX
 847757531 RCS de BOURG-EN-BRESSE

Dissolutions

V&M associates
 SCI au capital de 100€
 Siège social : 61 Vert Village
 74380 Cranves Salés
 914 223 953 RCS Thonon les Bains

Le 08/09/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommée liquidateur M. Gérard Moulin, y Avenue de Sardaigne 74160 Saint-Julien-en-Genevois, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-dessous.
 Modification au RCS de THONON-LES-BAINS.
 326178700

GM2016
 SCI au capital de 577 000,00€.
 Siège social : 3 Chemin du Crêt Millet
 74160 Saint-Julien-en-Genevois.
 800421570 RCS THONON-LES-BAINS

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

>> CONTACT : Novia TRUCHOT

06 07 01 96 35
novia.truchot@ledauphine.com

